

## Conseil Syndical du 26 septembre 2023

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

**Présents :** Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Didier CHATELLIER, Sébastien FOURAGE, Guy TOUCHARD, Raphaël RAMETTE, Jérôme RICOU, Michel LECLERCQ, Denis FOURNIER, Gérard DENIS, Stéphanie RAMETTE, Michel KLINGEMANN.

**Absents excusés :** Jean Claude BENNERY (pouvoir à Guy TOUCHARD), Françoise ABSOLU (pouvoir à Claude LANCRENON), Fernand GOURLOT (pouvoir à Didier CHATELLIER), Jean Paul IMBAULT, Philippe BALIN, Olivier NIOCHE.

**Participants à titre consultatif :** Hugo LEPETIT et Sylvain PINAULT (permanents de l'ASRL)

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18 : 30

### Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 23 mai 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

### Retour sur l'étiage 2023

Hugo LEPETIT présente le suivi des niveaux réalisé sur l'été ainsi que les manipulations de vannes.

L'été 2023 a été accompagné de précipitations correctes ce qui a permis de garder une végétation verdoyante et une ligne d'eau satisfaisante. Les avirons ont pu partir du centre Baratta tout l'été ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

L'étiage a malheureusement été accompagné de plusieurs cas de pollutions notamment des déversements d'eaux usées dans le bras du Couasnon. Une copropriété mal raccordée a été identifiée et doit faire des travaux de remise aux normes. L'ASRL souhaite qu'une date précise soit arrêtée à ce sujet et participera à une réunion avec la copropriété concernée courant octobre. Si la réponse apportée lors de cette réunion n'est pas satisfaisante, l'ASRL réfléchira à une action en justice ou à un communiqué dans la presse. Elle saisira aussi au besoin l'ARS et la préfète.

Deux cas de pollutions dû à des déversements d'eaux usées ont aussi eu lieu au pont Leclerc avec une mortalité de poisson importante en aout.

### Point financier

Claude LANCRENON présente le projet de documentaire sur le Loiret « Résurgences » et propose d'allouer une subvention de 1 000€ pour la réalisation de ce documentaire.

Après en avoir débattu, le conseil syndical accepte à l'unanimité une promesse de subvention de 1 000€ pour la sortie du documentaire.

Hugo LEPETIT présente ensuite la proposition de changement de référentiel comptable. Actuellement en M14 il est demandé à l'ASRL de passer en M57 après validation du comptable public le 6 juin 2023. Ce nouveau référentiel apporte des règles budgétaires assouplies et des changements sur les amortissements. Après en avoir débattu, le conseil syndical accepte à l'unanimité sauf une abstention.

## **Curage des bancs de sables entre la confluence du Dhuy et le pont Cotelle**

Pour rappel, dans le cadre du curage des bancs de sable, la ville d'Olivet propose la création d'une banquette au droit du « Tertre » propriété de Gérard Barbier. Cette banquette amène à un rétrécissement important de la rivière. L'ASRL ainsi que le propriétaire ont refusé cette proposition. Malgré plusieurs demandes, l'ASRL n'arrive pas à accéder au dossier technique, ce qui ne permet pas d'avoir une compréhension suffisante du projet pour donner un avis. L'utilisation d'un tunage bois soulève beaucoup de questions.

L'ASRL souhaite qu'un traitement en pente douce sans démarcation comme celui effectué sur les berges du bras de la Reine Blanche soit réalisé.

Michel LECLERCQ répond que le dossier est en cours de création et que du temps est pris pour le projet afin de satisfaire tout le monde. Il faut laisser du temps au bureau d'étude et aux services de la commune pour travailler et faire des présentations.

## **Faucardage et Ratodo**

Le Ratodo a été loué à titre gracieux à trois riverains et le club d'aviron sur la période estivale. Il a été utilisé dans les bassins Paul Foret 2, Saint Samson et les Tacreniers.

Le faucardage organisé fin septembre par la ville d'Olivet sur Saint Samson a permis quant à lui de retirer 70 tonnes d'herbes (après compression).

## **Question diverses**

- **Rachat des vannes de décharge au moulin des Tacreniers** : Raphaël RAMETTE informe les syndics que la ville de Saint Pryvé serait prête à racheter les vannes de décharge de Monsieur CHOISY pour un euro symbolique. L'entretien et les réparations seraient à la charge de l'ASRL. Un devis est à faire pour estimer le montant des réparations.

Claude LANCRENON clôture la séance à 20h30.

Le président de séance  
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance  
Hugo LEPETIT



Secrétariat :  
336 allée Sainte Croix  
**45160 OLIVET**

☎ 06 11 38 28 81  
[contact@asrl.fr](mailto:contact@asrl.fr)  
[www.asrl.fr](http://www.asrl.fr)

Le 05/09/2023

Mesdames et Messieurs les syndics

## CONVOCAATION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

*Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,*

*J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra*

**Au Secrétariat de l'ASRL,  
336 allée Sainte Croix à Olivet.  
Le mardi 26 septembre 2023 à 18 : 30**

*En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.*

*Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.*

## ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 23 mai 2023**
- **Retour sur l'étiage 2023**
- **Point financier**
- **Curage amont de la rivière**
- **Faucardage et Ratodo**
- **Questions diverses**

Le président,  
Claude LANCRENON